

Viellissement : 2,3 millions de logements à adapter d'ici 2033, un marché que le bâtiment n'a pas encore saisi

Paris, septembre 2026 - Alors que les chutes ont entraîné près de 175 000 hospitalisations chez les 65 ans et plus en 2024, 2,3 millions de logements devraient être adaptés au vieillissement d'ici 2033, selon une étude EY pour France Silver Eco. Pour Camie Tsilefa, ingénieur en bâtiment cofondateur de [Vivalea](#), la solution sur mesure du maintien à domicile et de la sérénité des familles, chaque chantier de rénovation devrait désormais intégrer la question du vieillissement.

En France, 2,3 millions de logements devraient être adaptés au vieillissement d'ici 2033, selon une étude EY pour France Silver Eco. Dans le même temps, les chutes chez les personnes âgées continuent de progresser : en 2024, **174 824 hospitalisations liées à une chute ont été recensées chez les 65 ans et plus**, un taux en hausse de 20,5 % par rapport à 2019. **20 148 décès liés à une chute** ont également été enregistrés cette année-là, un taux de mortalité en hausse de 18 % en cinq ans, selon Santé publique France.

Et plus l'âge avance, plus le risque s'accroît : chez les 85 ans et plus, le taux d'hospitalisation après une chute est **8,6 fois supérieur** à celui des 65-74 ans. Le taux de mortalité est quant à lui **29 fois plus élevé**.

Adapter avant la chute, plutôt qu'après

Malgré ces chiffres, l'adaptation du logement reste encore trop souvent pensée comme une réponse à la perte d'autonomie, plutôt que comme une anticipation. « On sait isoler un logement, on sait changer une chaudière, mais on pense rarement à la personne qui va y vieillir. L'adaptation devrait faire partie de la rénovation dès le départ, pas arriver après la chute. » affirme **Camie Tsilefa**, cofondateur de [Vivalea](#).

Aujourd'hui, les travaux sont encore fréquemment engagés dans l'urgence, notamment après une hospitalisation. Pourtant, certains aménagements peuvent être anticipés dès 60 ou 65 ans : adaptation de la salle de bains, suppression des seuils, amélioration de l'éclairage ou encore facilitation des circulations dans le logement.

Un marché à intégrer aux chantiers de rénovation

Sur la seule partie financée par MaPrimeAdapt', près de **37 000 logements ont été aidés en 2025**, pour une aide moyenne d'environ 6 000 euros. L'Anah vise 41 000 logements en 2026. Le montant moyen des travaux s'élève à 9 574 euros HT, pour un reste à charge d'environ 3 500 euros hors cofinancements. À titre de comparaison, **187 425 aides MaPrimeRénov' par geste ont été accordées en 2025**.

Pour les professionnels du bâtiment, l'enjeu est désormais de ne pas traiter l'adaptation comme un marché à part, mais de l'intégrer aux travaux déjà réalisés.

Une rénovation énergétique peut ainsi être l'occasion d'anticiper simultanément les besoins liés au vieillissement : refaire une salle d'eau en prévoyant une douche accessible, supprimer un seuil lors du remplacement d'un sol, améliorer l'éclairage ou faciliter les circulations.



L'intérêt est aussi économique : anticiper ces travaux permet d'éviter, lorsque cela est possible, de revenir quelques années plus tard pour réaliser un second chantier dans l'urgence.

Passer d'une logique d'urgence à une logique d'anticipation

Alors que le vieillissement de la population va mécaniquement accroître les besoins d'adaptation des logements, le secteur du bâtiment dispose déjà d'une grande partie des compétences nécessaires pour y répondre. « *2,3 millions de logements à adapter en dix ans, c'est un carnet de commandes que le bâtiment n'a pas encore ouvert.* » conclut **Camie Tsilefa**.

À propos de Vivalea :

Vivalea est une solution globale dédiée au maintien à domicile des personnes âgées et en situation de handicap. De l'adaptation du logement à l'organisation du quotidien, en passant par la téléassistance et l'accompagnement aux aides financières, Vivalea coordonne les différentes solutions nécessaires autour d'un même interlocuteur. Son ambition : simplifier le maintien à domicile et redonner de la sérénité aux familles.

<https://www.vivalea.fr/>